Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 3

Artikel: Exercice opératif en novembre 1994... : l'Armée 95 au banc d'essai
Autor: Weck, Hervé de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345512

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Exercice opératif en novembre 1994...

L'Armée 95 au banc d'essai

Par le colonel Hervé de Weck

Du 14 au 18 novembre dernier, un exercice opératif impliquait l'état-major de conduite de l'armée, l'état-major de conduite des troupes d'aviation et de DCA ainsi que l'état-major du corps d'armée de montagne 3 avec les états-majors de la division territoriale 9 et des brigades territoriales 10 et 12. Il s'agissait d'évaluer le concept «Armée 95» sur la base d'une situation de conflit en Europe et de tester les nouveaux règlements dont les éditions provisoires viennent de sortir, entre autres la *Conduite opérative 95*. L'engagement de moyens militaires au profit des autorités cantonales débordées par des catastrophes ou des désordres et les retombées militaires d'une politique de neutralité renouvelée figuraient en bonne place dans les buts de l'exercice.

Il est indispensable d'entraîner les états-majors, déclare le directeur de l'exercice, le divisionnaire Carlo Vincenz, responsable de l'Instruction opérative. «Ce qui doit faire ses preuves et être maîtrisé durant une crise, doit être exercé; on ne peut se contenter d'établir des documents.» Voilà pourquoi le chef de l'état-major général, Arthur Liener, le commandant des troupes d'aviation, Fernand Carrel, et le commandant du corps d'armée de montagne 3, Simon Küchler, figurent au nombre des responsables exercés dans le cadre de leur fonction officielle. En revanche, le «Conseil fédéral» présent à l'exercice est de marquage.

Les états-majors dans leur nouvelle articulation doivent conduire avec souplesse des engagements subsidiaires, des engagements opératifs de sûreté et des contre-concentrations. Dans ces deux derniers cas de figure, ils planifient et coordonnent surtout les actions de l'aviation, des brigades blindées et de l'artillerie, c'est-à-dire des composantes dynamiques de nos forces armées. Au niveau opératif, l'Armée 95 implique en effet de nombreux changements. En revanche, il n'y en a que quelques-uns au niveau tactique (bataillon, régiment, division) et pratiquement pas dans le domaine de la technique de combat (groupe, section, unité).

L'Europe à la veille d'un conflit généralisé?

La situation générale et particulière, c'est-à-dire le cadre de l'exercice opératif, apparaît comme les conséquences possibles, dans un futur plus ou moins éloigné, des données politico-stratégiques actuelles: montée des nationalismes, conflits ethniques, politique des gouvernements actuels, rapports des forces en Europe.

Quelques années après la réalisation d'Armée 95, les tensions s'aggravent entre une OTAN affaiblie sur son flanc Sud-Est et une «Nouvelle alliance» qui défend l'idéologie «des peuples opprimés par les Etats riches», camouflant de cette manière des visées territoriales; certains Etats-membres veulent développer une communauté de destin ethnique et religieuse. Cette coalition, grâce à d'importants moyens financiers qui proviennent du pétrole, mais aussi de trafics de drogue, d'armes, de matériels stratégiques et nucléaires, dispose d'équipements modernes, de missiles balistiques, d'armes nucléaires et chimiques. Elle dispose de la flotte de la mer Noire, naguère fer de lance de l'Union soviétique.

La «Nouvelle alliance» accuse l'Europe occidentale de s'enrichir sur le dos du tiers monde. Ses mé-

dias martèlent le slogan «Davantage de droits pour les pauvres»; ils parlent de faire de la Méditerranée une *mare nostrum* et d'imposer par la force une «Europe nouvelle».

Dans un certain nombre d'Etats non membres de la «Nouvelle alliance» et de l'OTAN, des gouvernements «nationalistes» ont pris le pouvoir; la situation intérieure s'y est stabilisée, bien que le crime organisé y demeure un cancer en rémission. Menacés par la «Nouvelle alliance», quelques-uns d'entre eux ont conclu des arrangements avec leurs voisins; malgré tout, il subsiste de graves problèmes de frontières dans la région. La politique menée par la «Nouvelle alliance» risque de réveiller de vieux fanatismes ethniques.

Le commandement de la «Nouvelle alliance» met à profit un grave tremblement de terre en Italie du Nord pour déclencher une offensive le long de la côte adriatique en direction de l'Autriche et de l'Italie, après s'être emparé dans la foulée de Chypre et de la Macédoine grecque. Le plan prévoit, trois semaines après le début des opérations, l'offensive de plusieurs corps d'armée soutenus par la flotte de la mer Noire, contre les ports italiens de l'Adriatique. L'armée italienne a pris un dispositif de défense qui doit être renforcé par des moyens appartenant aux membres européens de l'OTAN.

A cause du terrorisme et d'actions de commandos, le désordre s'aggrave, si bien que les cantons demandent l'aide de l'armée. Il s'agit d'engagements subsidiaires de sûreté.

Une vague d'actions terroristes coordonnées touche l'ensemble de l'Europe occidentale, tandis que se multiplient les occupations de studios de radio et de télévision, de rédactions, actions téléguidées par les services secrets de la «Nouvelle alliance».

Le chaos croît en Europe, si bien que les gouvernements, oubliant leurs alliés, voire leurs obligations internationales, se préoccupent surtout de leurs intérêts nationaux immédiats.

La situation en Suisse

Depuis que la Suisse a publié, dans le cadre de la CSCE, un rapport sur les violations des droits de l'homme, elle se trouve dans le collimateur de la «Nouvelle alliance» dont la propagande devient de plus en plus virulente.

Le 14 novembre, les sièges centraux de grandes banques, des studios et des rédactions sont occupés, surtout dans la partie Sud du pays. Les enlèvements de cadres travaillant dans des compagnies d'assurances ou des banques se multiplient. Manifestations et contre-manifestations provoquent le chaos dans les

Chiasso subit une attaque aérienne, tandis que Coire et Lucerne sont touchés par des missiles balistiques de la «Nouvelle Alliance»...

agglomérations, un situation encore aggravée par des affrontements armés entre ressortissants balkaniques de sensibilités différentes.

Dans la soirée, des avions de la «Nouvelle alliance» bombardent la gare de Chiasso dans le cadre d'une attaque aérienne contre l'Italie du Nord. Des missiles air-sol à tête conventionelle touchent plusieurs agglomérations en Europe de l'Ouest, dont Coire et Lucerne.

La «Nouvelle alliance» adresse un ultimatum au Conseil fédéral, exigeant, sous la menace de l'engagement d'armes de destruction massive, la livraison de la réserve or de la Banque nationale et la libre disposition des émetteurs nationaux.

A cause du terrorisme, des actions de commandos, le désordre s'aggrave sur l'ensemble du territoire. Un attentat contre une commission parlementaire fait plusieurs morts dont le chef du Département de l'économie publique. Les polices cantonales sont débordées, si bien que de nombreuses demandes d'aide parviennent au Conseil fédéral. Le gouvernement de la Principauté du Liechtenstein sollicite même des troupes suisses pour assurer le maintien de l'ordre. La découverte dans plusieurs cantons de camps d'instruction de commandos de la «Nouvelle alliance», l'annonce que des nervins seront utilisés lors de prochains attentats achèvent de déstabiliser l'opinion publique...

Importance stratégique de l'espace aérien suisse

Dans l'espace aérien suisse, véritable carrefour au centre l'Europe, la densité du trafic civil est très élevée. Son utilisation à basse

On ne peut plus tout planifier...

«(...) il était plus simple naguère de décrire le scénario d'une vaste offensive blindée ou d'une surprise stratégique que d'évoquer aujourd'hui une crise possible, forcément complexe et difficilement saisissable.

«Aujourd'hui, un état-major ne peut plus ordonner simplement de prendre, avec quelques adaptations, le dispositif préparé «A» ou «B», car tout reste fluide sous le brouillard de l'incertitude (...). Voilà pourquoi on ne peut plus planifier dans le détail l'engagement de tout ou partie de l'armée (...). Planifier, lisait-on dans la *Conduite des troupes*, signifie préparer intellectuellement des actions ou des opérations. Cela reste valable, mais on doit veiller à ne pas devenir prisonnier de ses planifications.»

Kaspar Villiger, chef du Département militaire fédéral, lors de la critique de l'exercice

altitude est militairement attractive, puisque de nombreuses zones d'«ombre» empêchent la détection par les radars terrestres et embarqués, même les plus modernes. Vu la situation qui prévaut pendant l'exercice opératif, des violations de l'espace aérien, des attaques aériennes peuvent se produire à tout moment, les délais d'alerte variant entre quelques secondes et quelques minutes. Seuls des temps de réaction extrêmement courts permettent à la chasse suisse de s'y opposer.

En cas de tension ou de crise internationale, les troupes d'aviation et de défense contre avions sont le seul moyen militaire dont dispose immédiatement le Conseil fédéral, pour faire respecter la souveraineté de l'Etat et démontrer sa volonté de défense, sans prendre de mesure de mobilisation.

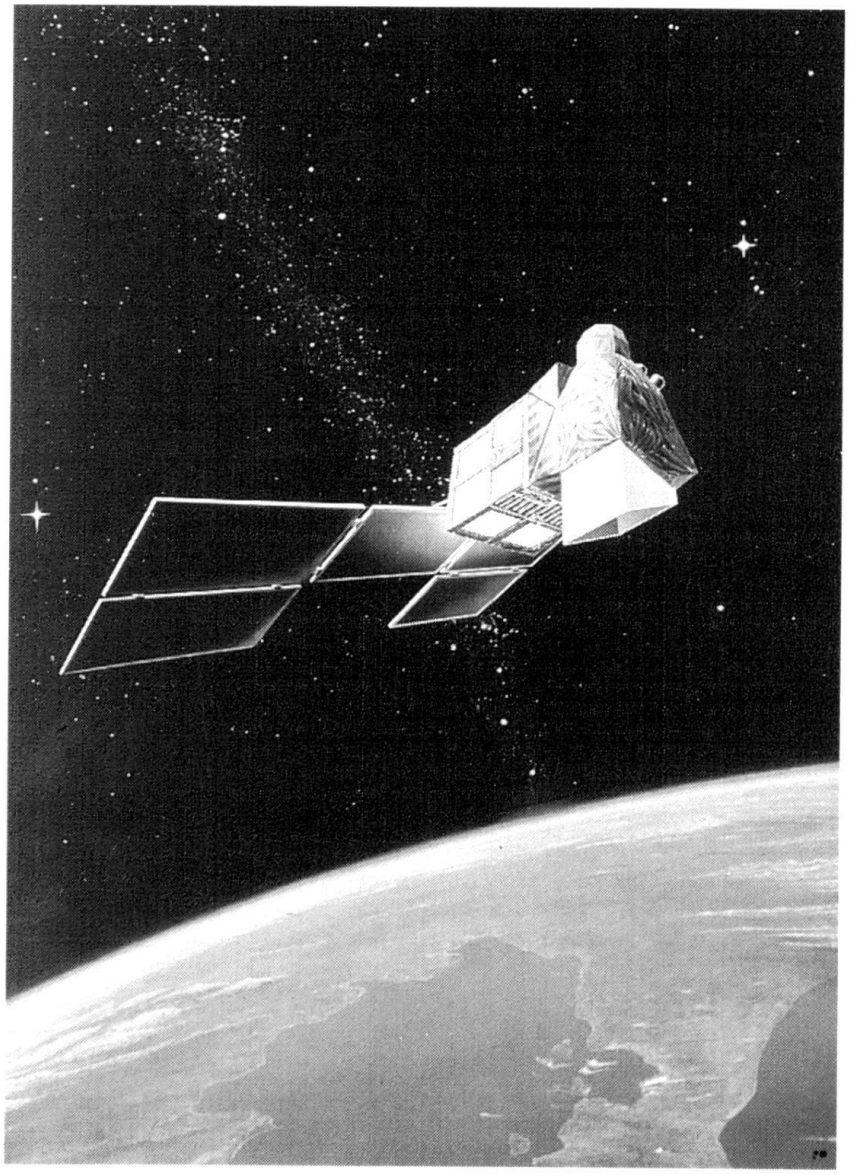

...Se pose dès lors au commandement de l'armée et, surtout, au Conseil fédéral la question de savoir s'il faut se brancher sur les données fournies par des satellites militaires comme Helios. *Ici, un satellite militaire de reconnaissance optique (Photo Matra).*

Plus généralement, la Suisse doit éviter de laisser un vide stratégique dans un secteur où se trouvent les plus importants nœuds de communications terrestres et aériennes du continent. Dans ce domaine, elle assume une lourde responsabilité stratégique, car la protection de son espace aérien a une importance plus grande que par le passé. Une fois opérationnels, le système de surveillance *Florako*, les escadrilles équipées de *F/A-18* permettront de faire face à toutes les formes de menace aérienne, y compris les missiles de croisière.

La prolifération tous azimuts d'armes de destruction massive (conventionnelles, chimiques et nucléaires), emportées par des missiles balistiques, représente un autre risque important pour la Suisse comme pour l'Europe entière. De tels moyens sont, technologiquement et financièrement, accessibles à des Etats, voire à des organisations aux ressources modestes. Avec des missiles balistiques, il est possible de frapper n'importe où et n'importe quand, de recourir à de nouvelles formes de chantages politiques et de terrorisme.

Face à une telle menace, les limites d'une défense nationale autonome sont atteintes. Même si la Suisse disposait d'engins guidés capables de les intercepter,

Dès que des tensions s'aggravent en Europe, il appartient à l'aviation et aux formations de défense aérienne d'empêcher une utilisation abusive de notre espace aérien. Il s'agit d'un engagement opératif de sûreté.

il faudrait encore qu'elle soit connectée à un système d'alerte couvrant l'ensemble du continent européen et du bassin méditerranéen...

Pour l'état-major de conduite des troupes d'aviation et de DCA, l'exercice opératif donne l'occasion d'examiner, en temps de crise, les nécessaires transferts de compétences de l'échelon politique à l'échelon militaire et d'entraîner des procédures de décision, sur la base de scénarios réalistes.

Des problèmes politico-militaires délicats

La situation donnée dans l'exercice oblige le Conseil fédéral et le commandement de l'armée à trancher des questions politico-militaires très délicates. Le problème de la neutralité se pose avec acuité, puisqu'un conflit se déroule, proche de nos frontières; à court terme, il pourrait toucher directement la Suisse. Faut-il entre autres, dans ce contexte,

– collaborer avec l'OTAN et permettre, par exemple, à ses avions d'emprunter l'espace aérien suisse?

– demander à bénéficier des données recueillies par les satellites militaires *Helios*?

– collaborer avec l'Autriche, autre Etat neutre?

– envoyer des troupes au Liechtenstein, à la demande du gouvernement de la Principauté?

Le fait que la Suisse ne risque pas d'être touchée par des opérations terrestres avant trois ou quatre semaines pose le problème de la mobilisation des brigades blindées. Compte tenu du rythme biannuel des cours de répétition, il faudrait profiter de ce répit pour parfaire leur instruction.

L'occupation d'installations de radio et de télévision, de rédactions de journaux, le blocage de plusieurs aérodromes civils et militaires par des avions piégés ou des actions de commandos avec prises d'otages, l'impérieuse nécessité d'engager des troupes pour aider des autorités cantonales débordées ont sans doute créé dans les états-majors concernés le stress, cette composante essentielle de la gestion des crises!

Le passage à Armée 95

Le commandant de corps Paul Rickert, chargé d'exploiter les expériences faites pendant l'exercice précisait dans un entretien accordé au *Berner Zeitung*[1], que toute restructuration implique un certain nombre de difficultés et de frictions. Le passage à l'Armée 95 ne fait pas exception.

L'engagement de l'armée pour la sauvegarde des conditions d'existence et la sûreté opérative sont deux missions nouvelles. Jusqu'à présent, l'armée ne mobili-

[1] *22 décembre 1994.*

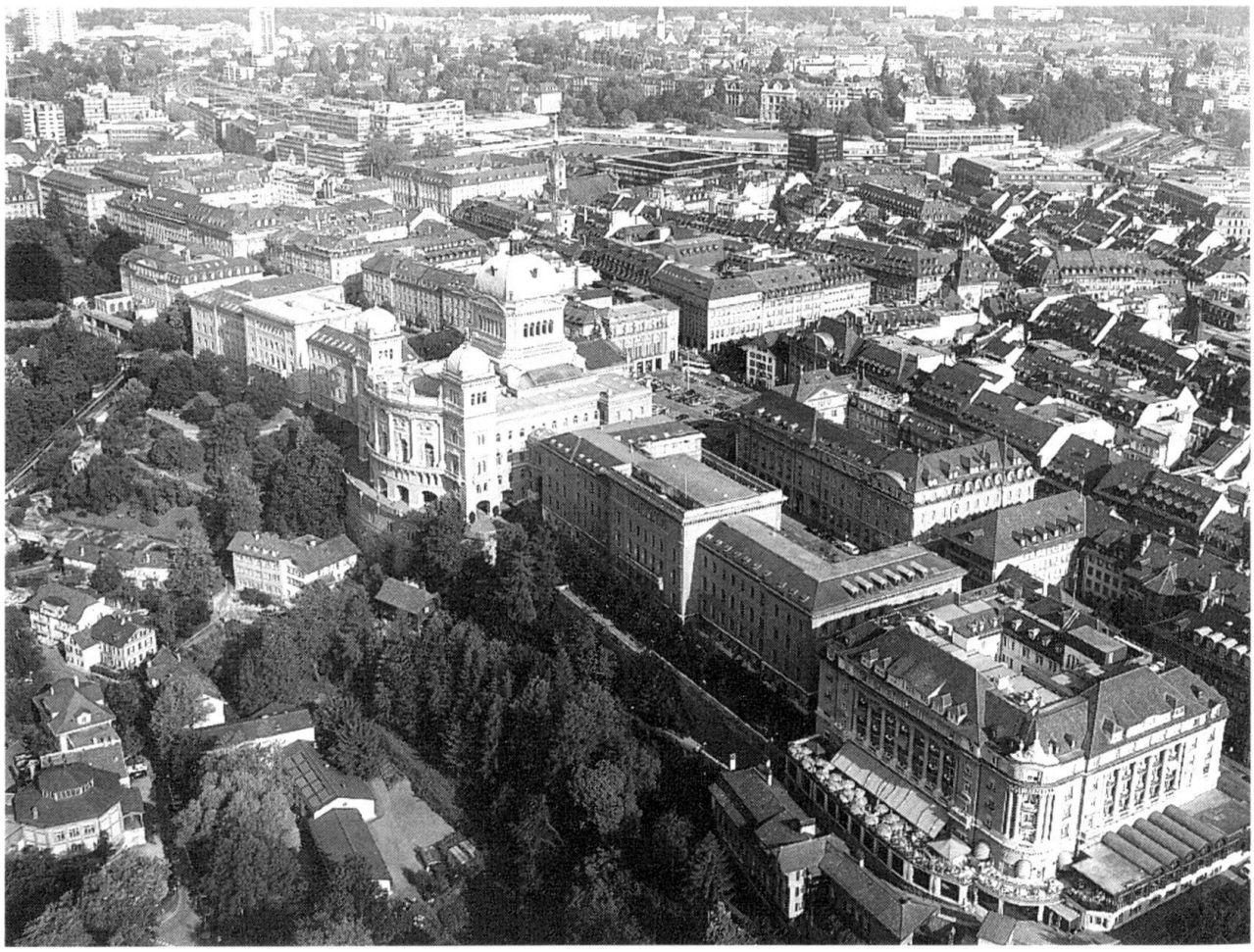

C'est la situation qui amènera le Conseil fédéral et le chef de l'état-major général à conduire depuis Berne ou depuis d'autres quartiers généraux préparés.

sait que pour la défense proprement dite du pays. Aujourd'hui, il faut envisager des problèmes qui n'ont rien à voir avec la guerre; les états-majors, comme les troupes, n'y sont pas habitués. Le passage à l'Armée 95, surtout dans les organes de conduite, est un processus qui prendra du temps. En aucun cas, il ne pourrait s'agir d'une mutation ordonné pour le 1er janvier 1995.

L'exercice opératif de novembre 1994 avait pour but de mettre en lumière les problèmes qui se poseront pendant cette phase de transition. Il s'agissait aussi de créer les conditions pour améliorer dans l'avenir les structures de commandement, le passage des structures de conduite «civile» des forces armées (le Département militaire fédéral) aux structures de conduite pendant un engagement (état-major d'armée). Cette constatation devrait avoir des répercussions sur le projet de réforme, DMF 95. Les levées de troupes par mobilisation partielle ne donnent pas encore satisfaction. Il faut mettre au point une mise sur pied «modulaire».

En effet, le renforcement des garde-frontière ne nécessite pas de gros moyens logistiques et la mise sur pied, de l'ensemble de l'état-major d'armée et de corps d'armée. Il n'est pas judicieux de lever la moitié de l'armée et de renvoyer ensuite à la maison ceux dont on n'a pas besoin. Même si des adaptations et des corrections s'avèrent nécessaires, concluait le commandant de corps Rickert, l'«Armée 95» sera à la hauteur des espérances de ceux qui l'ont conçue.

H. W.